

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

APPAREIL DE PERÇAGE POUR OREILLES

FICHE N° 16223

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Géologie
Sous-domaines : Lapidaire
Organisme : Mairie de Royat
Ville : Royat
Modèle :
Matériaux : Métal

Description

L'appareil de perçage pour oreilles est constitué de deux pièces en métal reliées entre elles à une extrémité par un rivet. La première débouche sur un petit anneau, la seconde comprend une sécurité (petite tige métallique amovible), une pointe et un autre petit anneau. Les deux pièces peuvent être plaquées l'une contre l'autre et maintenues comme telles grâce à un petit morceau de métal sur la première adhérant à la seconde par frottement. Dans cette position, les deux anneaux sont en contact et l'aiguille peut basculer pour passer à travers eux.

Cet appareil permet de percer les oreilles en vue de les orner de boucles. Pour ce faire, le lobe de l'oreille est coincé entre les deux anneaux (appareil en position fermée), puis la sécurité est retirée. L'aiguille bascule ainsi librement et peut passer à travers les anneaux, perforant l'oreille au passage. Pour des raisons de sécurité, il convient de désinfecter l'aiguille en premier lieu et de nettoyer l'oreille une fois l'opération terminée.

Utilisation

L'appareil était employé à la taillerie de Royat pour percer les oreilles des futurs porteurs de boucles d'oreilles. Cette opération était autrefois effectuée par les bijoutiers.













Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Appareil de perçage pour oreilles (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25855>, consulté le 2026-10-24